

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE AMEN DE LEASING**

Siège social : 124, avenue dev la liberté – 1002 TUNIS BELVEDERE

La Société AMEN LEASE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 mai 2004. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Monsieur Abdessatar MABKHOUT(C.A.F).

Bilan arrêté au 31 Décembre 2003

(exprimé en dinars)

Notes	<u>2003</u>	<u>2002</u>
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	87 506	86 244
Moins : amortissements	(83 785)	(80 106)
4	<u>3 721</u>	<u>6 138</u>
Immobilisations utilisées par la société	3 189 685	3 101 746
Moins : amortissements et provisions	(786 198)	(598 047)
5	<u>2 403 487</u>	<u>2 503 699</u>
Immobilisations destinées à la location	291 284 311	274 607 187
Moins : amortissements	(140 195 538)	(118 282 981)
Moins : provisions	(5 270 953)	(5 301 052)
6	<u>145 817 820</u>	<u>151 023 154</u>
Immobilisations financières	4 116 591	3 844 204
Moins : provisions	(92 949)	(10 949)
7	<u>4 023 642</u>	<u>3 833 255</u>
Total des actifs immobilisés	152 248 670	157 366 246
Autres actifs non courants	8	<u>427 963</u>
	<u>152 676 633</u>	<u>157 848 245</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		
ACTIFS COURANTS		
Clients et comptes rattachés	18 511 885	14 902 053
Moins : provisions et produits réservés	(11 659 506)	(7 695 028)
9	6 852 379	7 207 025
Autres actifs courants	10	2 507 933
Placements et autres actifs financiers	11	9 000
Liquidités et équivalents de liquidités	12	2 136 012
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>11 505 324</u>	<u>9 918 597</u>
TOTAL DES ACTIFS	164 181 957	167 766 842

Bilan arrêté au 31 Décembre 2003

(Exprimé en dinars)

Notes	<u>2003</u>	<u>2002</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	10 000 000	10 000 000
Réserves	5 096 438	4 536 910
Résultats reportés	98 384	97 362
Modifications comptables affectant les résultats reportés		
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	15 194 822	14 634 272
Résultat de l'exercice	236 885	1 590 551
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u>15 431 707</u>
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	14	<u>85 098 752</u>
Autres passifs financiers	15	<u>31 000</u>
		<u>81 232 479</u>

Provisions	16	850 000	1 782 500
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>85 979 752</u>	<u>83 055 979</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	4 298 277	4 214 199
Autres passifs courants	18	7 136 407	7 562 745
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	<u>51 335 814</u>	<u>56 709 096</u>
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>62 770 498</u>	<u>68 486 040</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>148 750 250</u>	<u>151 542 019</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		164 181 957	167 766 842

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2003

(exprimé en dinars)

	Notes	2003	2002
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts de leasing		61 941 993	61 650 613
Autres produits d'exploitation		864 494	986 449
Variation des produits réservés		(922 147)	(797 133)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(47 579 919)	(45 732 920)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	20	<u>14 304 421</u>	<u>16 107 009</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES		(10 654 510)	(10 112 835)
PRODUITS DES PLACEMENTS	22	463 683	73 399
PRODUITS NETS		4 113 594	6 067 573
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	23	<u>983 177</u>	<u>955 499</u>
Autres charges d'exploitation	24	<u>817 651</u>	<u>769 890</u>
Dotations aux amortissements	25	<u>66 829</u>	<u>78 618</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	26	<u>3 012 233</u>	<u>1 719 209</u>
Dotations aux autres comptes de provisions	27	<u>(690 840)</u>	<u>595 425</u>
<u>Total des charges d'exploitation</u>		4 189 050	4 118 641
RESULTAT D'EXPLOITATION		(75 456)	1 948 932
Autres gains ordinaires	28	<u>314 403</u>	<u>425 689</u>
Autres pertes ordinaires		(62)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		238 885	2 374 621
Impôts sur les bénéfices	29	<u>(2 000)</u>	<u>(784 070)</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		236 885	1 590 551
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		236 885	1 590 551

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2003

(exprimé en dinars)

	Notes	2003	2002
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	67 403 828	70 189 312
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	31	(1 882 463)	(1 678 090)
Intérêts payés	32	(11 515 156)	(9 656 465)
Impôts et taxes payés	33	(7 071 090)	(5 388 229)
Autres flux liés à l'exploitation	38	<u>(9 436)</u>	<u>214 038</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>46 925 683</u>	<u>53 680 566</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	(48 375 610)	(57 814 776)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	4 238 378	1 797 129
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	36	(626 000)	(2 777 390)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	<u>528 698</u>	<u>512 560</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(44 234 534)</u>	<u>(58 282 477)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	13	(1 030 000)	(1 240 000)
Encaissements provenant des emprunts	14	93 828 498	64 530 000

Amen Lease –(suite)-

Remboursement d'emprunts	14	(97 997 818)	(61 557 090)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(5 199 320)	1 732 910
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		0	220 000
Variation de trésorerie		(2 508 171)	(2 649 001)
Trésorerie au début de l'exercice		363 029	3 012 030
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(2 145 142)	363 029

NOTES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Amen de Leasing « AMEN LEASE » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 Décembre 1993 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage industriel, commercial, agricole ou touristique et d'une façon générale toutes opérations de leasing et de location sous toutes leurs formes.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} Janvier 2000, les amortissements financiers relatif aux équipements, matériels et immeubles objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle qui varie entre 1%0 et 5% de la valeur d'origine.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques »

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Amen Lease –(suite)-

2-4 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2-5 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 Décembre 1999, le bénéfice imposable de la société était calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Amen Lease –(suite)-

2-6 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 : Impôts sur les bénéfiques

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfiques selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement.
- Déduire les amortissements fiscaux
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 Décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfiques réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : FAITS SAILLANTS (contrôle fiscal)

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôts directs et de TVA, réalisé en deux phases couvrant les exercices 1996 à 2000.

Les risques inhérents à ce contrôle sont raisonnablement couverts par une provision.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Coût d'acquisition des logiciels	87 506	86 244
- Amortissements cumulés	(83 785)	(80 106)
Valeur comptable nette	<u>3 721</u>	<u>6 138</u>

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 1.262 DT

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 3.679 DT

Amen Lease –(suite)-

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissement			Provisions	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période		
Matériel de transport	20%	67 008	75 000	142 008	56 634	5 577	62 211	79 797	
Mobilier de bureau	10%	127 136	2 900	130 036	63 644	12 776	76 420	53 616	
Matériel informatique	15%	215 306	9 027	224 333	118 039	24 498	142 537	81 796	
Installations générales	10%	198 113	1 012	199 125	109 730	20 300	130 030	69 095	
Immobilisations propres en cours		2 494 183	0	2 494 183				375 000	2 119 183
TOTAUX		3 101 746	87 939	3 189 685	348 047	63 151	411 198	375 000	2 403 487

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent au 31 décembre comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	195 524 091	(78 091 880)	117 432 211
- Immobilisations, contrats suspendus	38 705 210	(11 997 698)	26 707 512
- Immobilisations, contrats échus	50 165 996	(50 105 960)	60 036
- Immobilisations en cours	6 889 014		6 889 014
<u>Totaux</u>	<u>291 284 311</u>	<u>(140 195 538)</u>	<u>151 088 773</u>
- Provisions pour dépréciation		0	0
<u>Soldes au 31 Décembre 2003</u>	<u>291 284 311</u>	<u>(140 195 538)</u>	<u>151 088 773</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2003 sont indiqués ci –après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 Décembre 2002	274 607 187	(118 282 981)	156 324 206
Reclassement des provisions constituées en couverture de l'encours financier (A)		(5 301 052)	(5 301 052)
Soldes retraités au 31 Décembre 2002	<u>274 607 187</u>	<u>(123 584 033)</u>	<u>151 023 154</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements (B)	44 334 702		44 334 702
- Relocations	16 800 770		16 800 770
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la Valeur résiduelle (C)	(15 319 380)	15 318 159	(1 221)
- Cessions anticipées (D)	(5 994 582)	2 566 422	(3 428 160)
- Relocations	(23 144 386)	7 782 781	(15 361 605)
Amortissements de l'exercice (E)		(47 579 919)	(47 579 919)
Provision de l'exercice (A)			
- Reprises		30 099	30 099
<u>Soldes au 31 Décembre 2003</u>	<u>291 284 311</u>	<u>(145 466 491)</u>	<u>145 817 820</u>

(A) Jusqu'au 31 Décembre 2001, les provisions affectées spécifiquement aux actifs classés, sont déduites en totalité des impayés figurant parmi les actifs courants.

Au 31 Décembre 2002, seules les provisions constituées en couverture des impayés, sont déduites de cette rubrique. Les provisions affectées pour couvrir les risques de dépréciation des encours financiers viennent en déduction de la valeur des immobilisations données en location.

(B) Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à 44.334.702 DT, concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

(C) Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à 15.319.380 DT.

(D) Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de 3.428.160 DT

(E) La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à 47.579.919 DT. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

Amen Lease –(suite)-

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières au 31 décembre 2003 se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Titres immobilisés	3 872 000	3 650 000
- Prêts au personnel	217 589	167 202
- Dépôts et cautionnements versés	<u>27 002</u>	<u>27 002</u>
<u>Totaux</u>	<u>4 116 591</u>	<u>3 844 204</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation de titre de participation	(82 000)	
- Provisions pour dépréciation des prêts	(10 949)	(10 949)
<u>Montant net</u>	<u>4 023 642</u>	<u>3 833 255</u>

Les mouvements enregistrés en 2003, sur le poste "Titres Immobilisés" s'analysent ainsi:

	<u>Montant</u>	<u>Plus Values Réalisées</u>
Soldes au 31 Décembre 2002	3 650 000	
Additions de L'exercice:		
* Société EL KAWARIS	126 000	
* Société Touristique et Thermale Kroumiri	500 000	
Cessions de L'exercice:		
* FLEXO PRINT		
* STPA	(124 000)	51 498
*Société Immobilière et Touristique de Tunisie (SITT)	(280 000)	25 200
Soldes au 31 Décembre 2003	<u>3 872 000</u>	<u>76 698</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2003 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date de souscription</u>
* Comar Investissement - SICAF	2 000	100	200 000	1995
* Societe Tunisienne de Production Alimentaire "S.T.P.A"	124	500	62 000	1999
* Societe de Developpement Agricole" EL-KHIR"	1 990	100	199 000	2000
* Société KAWARIS	4 160	100	416 000	2001et 2003
* Société Immobilière et Touristique de Tunisie (SITT)	112 000	10	1 120 000	2002
* AMEN INVEST	3 000	100	375 000	2002
* Société Touristique et Thermale Kroumiri	5 000	100	500 000	2003
* Société MIXAL	10 000	100	1 000 000	2002
			<u>3 872 000</u>	

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Charges à répartir	33%	67 217	0		67 217	59 050	8 167		67 217	0
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 119 415	116 930		1 236 345	645 583	162 799	0	808 382	427 963
TOTAUX		1 186 632	116 930	0	1 303 562	704 633	170 966	0	875 599	427 963

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission et de remboursement, s'élevant à D: 162 799 figurent parmi les charges financières.

Amen Lease –(suite)-

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	6 115 557	6 505 920
<u>Montant brut</u>	<u>6 115 557</u>	<u>6 505 920</u>
A déduire :		
- Provisions	(A) (2 774 658)	(588 877)
- Produits réservés	(770 389)	(788 206)
<u>Montant net</u>	<u>2 570 510</u>	<u>5 128 837</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	12 396 328	8 396 133
<u>Montant brut</u>	<u>12 396 328</u>	<u>8 396 133</u>
A déduire :		
- Provisions	(A) (4 076 162)	(3 219 611)
- Produits réservés	(4 038 297)	(3 098 334)
<u>Montant net</u>	<u>4 281 869</u>	<u>2 078 188</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>6 852 379</u>	<u>7 207 025</u>

(A) Jusqu'au 31 décembre 2001, les provisions affectées spécifiquement aux actifs classés, sont déduites en totalité des impayés figurant parmi les actifs courants.

Au 31 décembre 2002, seules les provisions constituées en couverture des impayés, sont déduites de cette rubrique. Les provisions affectées pour couvrir les risques de dépréciation des encours financiers, viennent en déduction de la valeur des immobilisations données en location.

9.1 Clients ordinaires

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Inférieur à 1 mois	2 427 842	2 659 454
- Entre 1 et 3 mois	1 429 408	1 988 716
- Entre 3 et 6 mois	944 886	1 075 082
- Entre 6 mois et 1 année	918 352	748 674
- Supérieur à 1 année	395 069	33 994
<u>Total des impayés</u>	<u>6 115 557</u>	<u>6 505 920</u>

9.2 Clients en contentieux

Les risques encourus sur les clients en contentieux au 31 décembre 2003 se détaillent ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Impayés	12 396 328	8 396 133
- Avances et acomptes	(188 751)	(175 452)
- Encours financiers	22 390 955	21 021 566
- Engagements par signature	0	605 000
<u>Total brut</u>	<u>34 598 532</u>	<u>29 847 247</u>
A déduire :		
- Passif non affecté	(285 836)	(285 836)
- Dépôt de garantie	(23 000)	(28 000)
- Provisions	(10 137 701)	(8 428 512)
- Produits réservés	(4 038 297)	(3 098 334)
<u>Total net</u>	<u>20 113 698</u>	<u>18 006 565</u>
A déduire :		
- Leasing immobilier (décote 50%)	(3 300 129)	(4 277 437)
<u>Risques encourus</u>	<u>16 813 569</u>	<u>13 729 129</u>

9.3 Provisions pour dépréciation

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Solde en début de période	3 808 488	3 660 222
- Mouvements de la période	3 042 330	148 266
<u>Solde en fin de période</u>	<u>6 850 818</u>	<u>3 808 488</u>
Reclassement des provisions en couverture de l'encours financier	-	(4 373 842)
<u>Solde en fin de période retraité</u>	<u>6 850 818</u>	<u>(565 354)</u>

Amen Lease –(suite)-

9.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Solde en début de période	3 886 540	3 089 407
- Transferts en produits de la période	(342 793)	(451 319)
- Produits réputés réservés en fin de période	1 264 941	1 248 452
<u>Solde en fin de période</u>	<u>4 808 688</u>	<u>3 886 540</u>

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Avances et acomptes au personnel	17 316	17 630
- Autres créances sur le personnel	6 193	3 380
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	54 528	32 572
- Etat, crédit de TVA	290 807	290 807
-Etat,acompte provisionnel	706 994	0
-Etat,avance sur redressement fiscal	734 536	0
- Créances sur cessions d'immobilisations	170 427	556 358
- Autres comptes débiteurs	64 183	45 531
- Produits à recevoir	346 114	338 307
- Charges constatées d'avance	223 418	74 925
<u>Total</u>	<u>2 614 516</u>	<u>1 359 510</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des créances sur cessions	(54 269)	(51 670)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(52 314)	(20 254)
Montant net	<u>2 507 933</u>	<u>1 287 586</u>

Le crédit de TVA s'élevant à 290.807DT est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

Une demande de restitution a été formulée afin de bénéficier des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre.

NOTE11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Bons du trésor	-	-
- Autres placements à court terme	9 000	9 000
<u>Total</u>	<u>9 000</u>	<u>9 000</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Banques	2 135 700	1 414 612
- Caisses	312	374
<u>Total</u>	<u>2 136 012</u>	<u>1 414 986</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	714 125	634 597
- Réserve facultative		4 090 000	3 640 000
- Réserves pour fonds social		292 313	262 313
- Résultats reportés		98 384	97 362
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>15 194 822</u>	<u>14 634 272</u>
Résultat de l'exercice (1)		236 885	1 590 551

Amen Lease –(suite)-

<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>15 431 707</u>	<u>16 224 823</u>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0.237	1.591

(A) Au 31 Décembre 2003, le capital social est de 10.000.000 DT composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

<u>Actionnaire</u>	<u>Capital souscrit</u>		<u>Pourcentage</u>
	<u>et libéré</u>		
- AMEN BANK	2 759 870		27.60%
- AMEN PROJECT	2 699 900		27.00%
- PARENIN	1 110 000		11.10%
- TUNISYS	664 000		6.64%
- COMAR	921 030		9.21%
- DIVERS	1 845 200		18.45%
<u>Total</u>	<u>10 000 000</u>		<u>100.00%</u>

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des Sociétés Commerciales, la société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(Voir tableau de mouvement ci-joint) :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOIS LE 31 DECEMBRE 2003
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve facultative	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2001	10 000 000	524 097	2 740 000	222 313	177 861	2 210 001	15 874 272
Affectations approuvées par l'A.G.O du 8 Mai 2002		110 500	900 000	40 000	1 159 501	(2 210 001)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2001					(1 240 000)		(1 240 000)
Bénéfice net de l'exercice 2002						1 590 551	1 590 551
Solde au 31 Décembre 2002	10 000 000	634 597	3 640 000	262 313	97 362	1 590 551	16 224 823
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 Mai 2003		79 528	450 000	30 000	1 031 023	(1 590 551)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2002					(1 030 000)		(1 030 000)
Bénéfice net de l'exercice 2003						236 885	236 885
Solde au 31 Décembre 2003	10 000 000	714 125	4 090 000	292 313	98 385	236 885	15 431 708

NOTE 14 : EMPRUNTRS

TABLEAU DES EMPRUNTRS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Autres	Fin de période	
								Solde	Échéances à plus d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>									
<u>BANQUES</u>									
<u>RESIDENTES</u>									
Banque de Tunisie	4 000 000	TMM+1,75	Trimest.(2000-2006)	2 560 000		640 000		1 920 000	1 280 000
Amen Bank	5 000 000	TMM+1,75	Trimest.(1999-2003)	1 000 000	0	1 000 000		0	0
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Semest.(2000-2004)	4 000 000	0	2 000 000		2 000 000	0
Amen Bank	7 000 000	TMM+1,75	Semest.(2000-2005)	3 500 000	0	1 400 000		2 100 000	700 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Trimest.(2001-2006)	6 500 000	0	2 000 000		4 500 000	2 500 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Trimest. (2003-2007)	10 000 000	0	2 000 000		8 000 000	6 000 000
Amen Bank	7 000 000	TMM+2	Trimest.(2003-2008)		7 000 000	0		7 000 000	5 655 710
B.D.E.T	4 000 000	TMM+1,75	Semest. (2000-2004)	1 600 000	0	800 000		800 000	0
B.T.K.D	3 000 000	TMM+1,75	Annuel. (2003-2005)	3 000 000	0	1 000 000		2 000 000	1 000 000
B.I.A.T	3 000 000	TMM+1,75	Semest. (2002-2007)	2 700 000	0	600 000		2 100 000	1 500 000
CITIBANK	1 700 000	TMM+1,25	Semest. (2002-2003)	850 000	0	850 000		0	0
CITIBANK	12 000 000	TMM+1	Crédit en revolving	15 450 000	22 650 000	30 700 000		7 400 000	0

Amen Lease -(suite)-

CITIBANK	1 750 000	TMM+1,25	Semest.(2002-2003)	875 000	0	875 000	0	0
CREDIT MINISTERE DES FINANCES	21 478 498	8.25%	Remboursement integral 2013	0	21 478 498	0	0	21 478 498
BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	TMM+2	Semest. (2003-2008)	0	5 000 000	417 528	4 582 472	3 697 355
BILLET DE TRESORERIE		TMM-0.5%			17 700 000	11 750 000	5 950 000	0
STUSID	2 500 000	TMM+1,75	Semest. (2002-2007)	2 250 000	0	500 000	1 750 000	1 250 000
<u>sous-total</u> <u>BANQUES NON</u> <u>RESIDENTES</u>				54 285 000	73 828 498	56 532 528	0	71 580 970
Best Bank	5 000 000		Trimest.	5 000 000	20 000 000	20 000 000	5 000 000	0
Exim Bank (JPY)	650 000 000	TMM+0,5	Semest.(1999-2011)	4 947 769	0	582 090	4 365 679	3 783 589
<u>sous-total</u> <u>Total des crédits</u> <u>bancaires</u>				9 947 769	20 000 000	20 582 090	0	9 365 679
<u>EMPRUNTS</u> <u>OBLIGATAIRES</u>				64 232 769	93 828 498	77 114 618	0	80 946 649
Amen Lease 1998	15 000 000	8,00 %	Annuel. (1999-2003)	3 000 000	0	3 000 000	0	0
Amen Lease 1999 (I)	10 000 000	8,00 %	Annuel.(2000-2004)	4 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0
Amen Lease 1999 (II)	10 000 000	7,00 %	Annuel. (2002-2006)	8 000 000	0	2 000 000	6 000 000	4 000 000
Amen Lease 2000(I)	10 000 000	7,00 %	Annuel. (2001-2005)	6 000 000	0	2 000 000	4 000 000	2 000 000
Amen Lease 2000 (II)	10 000 000	7,00 %	Annuel. (2003-2007)	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	6 000 000
Amen Lease 2001 (I)	20 000 000	7,75 %	Annuel (2002-2011)	17 600 000	0	2 400 000	15 200 000	12 800 000
Amen Lease 2001 (II)	5 000 000	7,75 %	Annuel(2002-2008)	4 300 000	0	700 000	3 600 000	2 900 000
Amen Lease 2002 (II)	15 000 000		Annuel(2003-2009)	11 880 000	0	1 663 200	10 216 800	8 553 600
<u>Sous-total</u> <u>EMPRUNTS</u> <u>OBLIGATAIRES</u> <u>PRIVES</u>				64 780 000	0	15 763 200	0	49 016 800
COMAR	4 000 000	8,5 %	Annuel (1999-2003)	800 000		800 000	0	0
COMAR	3 000 000	7,00 %	Annuel(2000-2004)	1 200 000		1 200 000	0	0
COMAR	2 400 000	7,00 %	Annuel (2001-2005)	1 440 000	0	1 440 000	0	0
COMAR	2 800 000	7,00 %	Annuel (2001-2005)	1 680 000	0	1 680 000	0	0
<u>Sous-total</u> <u>Total des emprunts</u> <u>obligataires</u>				5 120 000	0	5 120 000	0	0
<u>TOTAL GENERAL</u>				134 132 769	93 828 498	97 997 818	0	129 963 449

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Dépôts et cautionnements reçus	31 000	41 000
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>31 000</u>	<u>41 000</u>

NOTE 16 : PROVISIONS

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Provisions pour risques non identifiées (A)	0	700 000
- Provisions pour impôt différé	200 000	432 500
- Autres provisions pour risques	650 000	650 000
<u>Total des provisions</u>	<u>850 000</u>	<u>1 782 500</u>

(A) Cette provision a été constituée en 2001, conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie et ce, pour renforcer la capacité de la société à faire face aux risques éventuels sur la clientèle.

(B) Voir note 2.5.

NOTE17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	49 110	53 472
- Avances et acomptes versés sur commande	(1 600)	(1 600)
<u>Sous total</u>	<u>47 510</u>	<u>51 872</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	359 454	74 499
- Retenues de garantie	23 307	24 069
- Effets à payer	3 868 006	4 063 759
<u>Sous total</u>	<u>4 250 767</u>	<u>4 162 327</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>4 298 277</u>	<u>4 214 199</u>

Amen Lease -(suite)-

NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Clients, comptes créditeurs	3 727 454	3 800 204
- Personnel, provisions pour congés payés	118 471	94 298
- Personnel, autres charges à payer	86 841	74 367
- Etat, retenues sur salaires	41 034	46 041
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	156 227	335 798
- Etat, impôts sur les bénéficiaires à liquider	2 000	16 561
- Etat, TVA à payer	285 226	333 520
- Etat, autres impôts et taxes à payer	6 061	9 981
- C.N.S.S	68 494	75 201
- Assurance groupe	10 960	10 175
- Autres comptes créditeurs	2 654	16 783
- Diverses charges à payer	90 000	97 436
- Produits de cession-relocation en attente d'affectation	163 408	163 408
- Agios sur consolidations	247 310	122 428
- Produits constatés d'avance	2 099 664	2 186 577
- Comptes d'attente	30 603	179 967
<u>Total</u>	<u>7 136 407</u>	<u>7 562 745</u>

NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	12 763 200	15 763 200
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires privés	0	2 440 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits de banques résidentes	26 519 405	29 115 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits de banques non résidentes	5 582 090	5 582 090
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>44 864 695</u>	<u>52 900 290</u>
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 017 971	1 453 792
- Intérêts courus sur emprunts obligataires privés	31 903	179 533
- Intérêts courus sur crédits de banques résidentes	1 003 285	952 805
- Intérêts courus sur crédits de banques non résidentes	136 806	170 719
- Banques, découverts	4 281 154	1 051 957
<u>Total</u>	<u>51 335 814</u>	<u>56 709 096</u>

NOTE 20 : REVENUS

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Loyers +préloyers		61 941 993	61 650 613
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	<u>61 941 993</u>	<u>61 650 613</u>
- Intérêts de retard		802 792	935 056
- Produits accessoires		61 702	51 393
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>		<u>864 494</u>	<u>986 449</u>
- Produits réputés réservés en fin de période		(922 147)	(797 133)
<u>Variation des produits réservés</u>		<u>(922 147)</u>	<u>(797 133)</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B)	(47 579 919)	(45 732 920)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>14 304 421</u>	<u>16 107 009</u>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de l'exercice		131 707 258	135 977 080
. A la fin de l'exercice		124 321 225	131 707 258
. Moyenne (D)		128 014 242	133 842 169
- Produits de l'exercice (A) - (B) = (C)		14 362 074	15 917 693
- Taux moyen (C) / (D)		11.22%	11.89%

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	4 370 964	4 792 497
- Intérêts des emprunts obligataires privés	31 903	467 466
- Intérêts des crédits des banques résidentes	4 409 964	3 749 522
- Intérêts des crédits des banques non résidentes	643 117	699 499
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	162 799	153 098
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>9 618 747</u>	<u>9 862 082</u>

Amen Lease -(suite)-

- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	650 115	218 121
- Intérêts sur billets de trésorerie	385 648	32 632
- Autres		
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 035 763</u>	<u>250 753</u>
<u>Total général</u>	(A) <u>10 654 510</u>	<u>10 112 835</u>
- Encours des emprunts		
. Au début de l'exercice	134 132 769	131 159 859
. A la fin de l'exercice	129 963 449	134 132 769
. Moyenne	(B) 132 048 109	132 646 314
- Taux moyen (A) / (B)	8.07%	7.62%

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 31 Décembre 2003 à D: 463.683

Le détail des Produits de Placement se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
*Revenus des placements monétaires	0	2 431
*Produits à recevoir sur des titres immobilisés	338 985	
*Produits réalisés sur cessions des titres immobilisés (Voir Note 7)	<u>76 698</u>	<u>70 968</u>
*Produits acquis sur titres immobilisés	<u>48 000</u>	<u>0</u>
<u>Total</u>	<u>463 683</u>	<u>73 399</u>

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Salaires et complément de Salaires	818 005	797 655
- Cotisations de sécurité sociales sur Salaires	126 712	122 531
- Autres Charges sociales	38 460	35 313
<u>Total</u>	<u>983 177</u>	<u>955 499</u>

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Achat de matières et fournitures	56 816	44 979
<u>Total des achats</u>	<u>56 816</u>	<u>44 979</u>
- Locations	141 481	133 435
- Entretien et réparations	34 963	31 242
- Primes d'assurances	5 652	15 003
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>182 096</u>	<u>179 680</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	102 528	74 606
- Publicités, publications, relations publiques	106 902	154 586
- Déplacements, missions et réceptions	63 245	57 288
- Frais postaux et de télécommunications	44 247	39 851
- Services bancaires et assimilés	67 828	53 187
- Autres	81 710	39 878
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>466 460</u>	<u>419 396</u>
- Jetons de présence	10 750	12 250
- Autres	20 090	16 007
<u>Total des charges diverses</u>	<u>30 840</u>	<u>28 257</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	21 068	22 271
- T.C.L	50 000	50 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	9 212	23 702
- Autres impôts et taxes	1 159	1 605
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>81 439</u>	<u>97 578</u>
<u>Total général</u>	<u>817 651</u>	<u>769 890</u>

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 679	3 406
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	63 150	67 046
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	8 166
<u>Total</u>	<u>66 829</u>	<u>78 618</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées s'analysent ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	4 164 673	2 179 070
- Reprise de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 152 440)	(553 385)
- Créances radiées	0	643 733
- Reprise de provisions suite à la radiation de créances	0	(550 209)
<u>Total</u>	<u>3 012 233</u>	<u>1 719 209</u>

Amen Lease -(suite)-

NOTE 27 : DOTATIONS AUX AUTRES COMPTES DE PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux autres comptes de provisions s'analysent ainsi :

	2003	2002
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants	121 043	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des actifs courants	(4 383)	(4 575)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	125 000	250 000
- Dotations aux provisions pour risques et charges	0	350 000
- Reprises de provisions pour risques et charges	(932 500)	
<u>Total</u>	<u>(690 840)</u>	<u>595 425</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires se présente comme suit :

	2003	2002
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	266 511	392 862
- Autres gains sur éléments exceptionnels	47 892	32 827
<u>Total</u>	<u>314 403</u>	<u>425 689</u>

NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	2003	2002
Bénéfice comptable	238 885	2 374 621
A réintégrer		
- Amortissements financiers	527 616	897 592
- Dotations aux provisions	4 410 715	2 779 070
- Provisions fiscales 2000/1999 pour affaires en cours	1 706 358	558 261
- Reprises sur provisions fiscales	0	0
- Diverses charges non déductibles	6 000	6 000
A déduire		
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux des immobilisations cédées au cours de l'exercice	195 171	138 012
- Provisions fiscales 2000/1999 pour affaires en cours	1 706 358	558 261
- Reprises sur provisions comptables	936 883	0
- Dividende et tantième	48 000	
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>4 003 162</u>	<u>5 919 271</u>
Provisions pour créances douteuses 75%	3 002 372	2 179 070
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>1 000 791</u>	<u>3 740 201</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	1 162 301	0
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>(161 511)</u>	<u>3 740 201</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions :	0	1 500 000
<u>Base imposable</u>	<u>2 000</u>	<u>2 240 201</u>
Impôt au taux de 35% (ou minimum d'impôt)	<u>2 000</u>	<u>784 070</u>
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	705 663	766 894
- Retenues sur placements et autres	1 331	615
<u>Impôt à payer (différé)</u>	<u>(704 994)</u>	<u>16 561</u>

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

		2003	2002
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	14 902 053	11 480 917
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	(18 511 885)	(14 902 053)
- Matériels récupérés	+	15 361 605	13 675 542
- Relocations	-	(16 800 770)	(14 420 132)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(41 000)	(41 000)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	31 000	41 000
- Produit à recevoir en début de période	+	338 307	216 647
- Produits à recevoir en fin de période	-	(7 129)	(338 307)
- Pts de cession en attente d'affectation début de période	-	(163 408)	(163 408)
- Pts de cession en attente d'affectation fin de période	+	163 408	163 408
- Produits constatés d'avance en début de période	-	(2 186 577)	(2 177 771)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	2 099 664	2 186 577
- Clients créditeurs en début de période	-	(3 800 204)	(546 122)
- Clients créditeurs en fin de période	+	3 727 454	3 800 204

Amen Lease -(suite)-

- TVA collectées	+		9 484 823	9 220 481
- Revenus bruts de l'exercice	+	Note 20	61 941 993	61 650 613
- Autres produits d'exploitation	+	Note 20	864 494	986 449
- Créances virées en pertes	-	Note 26	0	(643 733)
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>67 403 828</u>	<u>70 189 312</u>

NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Charges à répartir	+	Note 8	0	0
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 10	(17 630)	(15 430)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 10	17 316	17 630
- Autres créances sur le personnel en début de période	-	Note 10	(3 380)	(3 380)
- Autres créances sur le personnel en fin de période	+	Note 10	6 193	3 380
- Prêts au personnel en début de période	-	Note 7 et 10	(199 774)	(207 273)
- Prêts au personnel en fin de période	+	Note 7 et 10	272 117	199 774
- Charges constatées d'avance en début de période	-	Note 10	(21 054)	(8 424)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	Note 10	13 865	21 054
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 17	51 872	39 143
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 17	(47 510)	(51 872)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 18	94 298	75 977
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 18	(118 471)	(94 298)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 18	74 367	60 824
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 18	(86 841)	(74 367)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 18	46 041	41 164
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 18	(41 034)	(46 041)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 18	2 189	15 422
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 18	(6 567)	(2 189)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 18	75 201	63 404
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 18	(68 494)	(75 201)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 18	10 175	7 368
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 18	(10 960)	(10 175)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 18	97 436	55 617
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 18	(90 000)	(97 436)
- TVA payées sur biens et services	+		121 886	135 608
- Charges de personnel	+	Note 23	983 177	955 499
- Autres charges d'exploitation	+	Note 24	809 484	769 890
- Impôts et taxes	-	Note 24	(81 439)	(97 578)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>1 882 463</u>	<u>1 678 090</u>

NOTE 32 : INTERETS PAYES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Frais d'émission d'emprunt	+	Note 8	116 930	170 075
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 10	(53 871)	(65 686)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 10	209 553	53 871
- retenues sur revenus de capitaux mobiliers en début de période	+	Note 18	333 609	0
- retenues sur revenus de capitaux mobiliers en fin de période	-	Note 18	(149 660)	(333 609)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	Note 19	1 633 325	2 036 101
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	Note 19	(1 017 971)	(1 633 325)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+	Note 19	1 123 524	642 816
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	Note 19	(1 171 994)	(1 123 524)
- Produits à recevoir sur intérêts bancaires en début de période	-	Note 10	0	(49 991)
- Produits à recevoir sur intérêts bancaires en fin de période	+	Note 10	0	0
- Charges financières	+	Note 21	10 654 510	10 112 835
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 21	(162 799)	(153 098)
<u>Intérêts payés</u>			<u>11 515 156</u>	<u>9 656 465</u>

NOTE 33 : IMPOTS PAYES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider début de période	+	Note 18	16 561	113 576
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider fin de période	-	Note 18	(2 000)	(16 561)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 18	9 981	9 922
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 18+ Note 10	1 435 471	(9 981)

Amen Lease –(suite)-

- TVA payées	+		5 527 638	4 409 625
- Impôts et taxes	+	Note 24	81 439	97 578
- Impôts sur les bénéfécies	+	Note 29	2 000	784 070
<u>Impôts payés</u>			<u>7 071 090</u>	<u>5 388 229</u>

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 17	4 162 327	4 090 288
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 17	(4 250 767)	(4 162 327)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 4	1 262	5 689
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 5	87 939	70 881
- Investissements en Immobilisations destinées à la locatiion	+	Note 6	44 334 702	53 012 745
- TVA sur Investissements	+		4 040 147	4 797 500
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>48 375 610</u>	<u>57 814 776</u>

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Créances sur cessions d'immobilisations début de période	+	Note 10	556 358	602 183
- Créances sur cessions d'immobilisations fin de période	-	Note 10	(170 427)	(556 358)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 6	1 221	7 496
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 6	3 428 160	2 634 577
- Plus-values sur cessions anticipées	+	Note 28	266 511	392 862
- TVA sur cessions	+		156 555	104 404
- Avances reçues sur cessions d'immobilisations début de période	-	Note 18	0	(1 388 548)
- Avances reçues sur cessions d'immobilisations fin de période	+	Note 18	0	0
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 5	0	0
- Perte sur cessions d'immobilisations propres	-		0	0
- TVA à reverser	+		0	513
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>4 238 378</u>	<u>1 797 129</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	626 000	2 775 000
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+	Note 7	0	2 390
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>626 000</u>	<u>2 777 390</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	404 000	374 000
- Produit à recevoir sur titre immobilisée de début de période	+		0	67 592
- Produit à recevoir sur titre immobilisée en fin de période	-		(338 985)	0
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 22	463 683	70 968
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>528 698</u>	<u>512 560</u>

NOTE 38 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 10	45 531	44 326
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 10	60 696	(45 531)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 18	(16 783)	(16 765)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 18	2 654	16 783
- Comptes d'attente en début de période	-	Note 18	(179 967)	0
- Comptes d'attente en fin de période	+	Note 18	30 603	179 967
- Produits des placements	+	Note 22	0	2 431
- Autres gains exceptionnels	+	Note 28	47 830	32 827
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(9 436)</u>	<u>214 038</u>

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/12/2003

Messieurs les Actionnaires de la Société Amen Lease

Messieurs ,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- Le contrôle des états financiers de la Société Amen Lease, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 15.431.707 dinars y compris le résultat de l'exercice s'élevant à 236.885 dinars,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration . Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

I – Opinion sur les Etats Financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l' arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d' ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l' opinion exprimée ci – après.

Nous certifions que les états financiers, établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice .

II- Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Tunis, le 30 avril 2004

C.A.F membre de **PricewaterhouseCoopers**
Abdessatar MABKHOUT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs les Actionnaires de la Société Amen Lease

Messieurs,

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il nous appartient de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2003 , de conventions entrant dans le cadre de celles qui sont citées par le dit article.

Par ailleurs, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé de transactions entrant dans le cadre du dit article.

Tunis, le 30 avril 2004

C.A.F membre de **PricewaterhouseCoopers**
Abdessatar MABKHOUT